



Commission d'établissement de Coteau-Fleuri

Séance du 16 mai 2024 à 18h30

Lieu de la séance : l'antenne Erable de l'APEMS du parc

Chemin de Rovéréaz 9, 1012 Lausanne.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 25.04.2024
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Suivi de la séance du 25.04.2024
 - Projet d'aménagement des préaux scolaires des établissement de Coteau-Fleuri
 - Ligne de pédibus à CF
 - Sondage sur la sécurité à Chailly: à suivre
 - Zone 30 à Chailly: le conseil des élèves du Devin et de Chailly seront sollicités pour des idées d'aménagement
 - Propositions de nouveau nom pour l'établissement: retour sur la discussion avec la CET de la Sallaz
5. Organisation du forum des associations à Coteau Fleuri
6. Projets 2024
 - tournoi de foot
 - Café des parents
 - Fête d'inauguration de l'aménagement de la cour du Devin
7. Décisions, suites à donner
8. Paysage éducatif – état des lieux
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
10. Divers et propositions individuelles

N.B. : signature liste de présence

Nom : Sophie Monard
Fonction : secrétaire

Lausanne, le 24.03.2024

Copie à SEPCet@lausanne.ch

Annexe 1 – janvier2024/FdP